



RAPPELS IMPORTANTS :

Le Centre de Loisirs Municipal est ouvert tous les jours de **7h30 à 18h30**. Afin de ne pas perturber le planning et le bon déroulement des activités, il est demandé aux parents d'amener leur enfant entre **7h30 et 9h30**. Au-delà, merci d'appeler le bureau afin de nous signaler tout retard ou absence.

Nouveaux Horaires d'accueil

7h30-9h30 / 11h30-12h00 / 13h15-14h00 / 16h00-18h30

Toute inscription sera définitive.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le 06.31.11.95.50

Toute absence prévue ou non doit être signalée au bureau dès que possible. Le service réservé sera dû pour toute absence non justifiée.

L'annulation d'une inscription est possible jusqu'à 7 jours avant la date, sans frais. Toute absence ou annulation moins de 7 jours avant la date devra être motivée par une raison médicale, professionnelle ou familiale. Un justificatif devra être remis au service Castel familles dans un délai de 4 jours ouvrés à compter de la date d'absence. Le service réservé sera dû pour toute absence ou annulation non justifiée.

Afin de vous offrir une facilité d'utilisation des services municipaux, les inscriptions pour les vacances scolaires se dérouleront désormais en ligne directement sur le portail famille.

Le nombre de places pour certaines activités étant limité, vous pouvez y inscrire votre enfant directement en ligne sur le portail famille du vendredi 26 janvier 13h00 au samedi 03 février à 23h59.

Si le nombre de places des activités ou sorties en ligne est épuisé, vous pouvez envoyer un mail pour faire une demande de liste d'attente : responsable-animation@mairie-castelginest.fr

Une permanence sera ouverte les lundi 29 et mardi 30 janvier de 14h00 à 18h00 au service DUI de la Mairie (Grand' place du général de Gaulle) pour les familles ne pouvant réserver en ligne. De plus, des places pour les sorties seront mises à disposition lors de cette permanence.

Certaines sorties sont susceptibles d'être annulées en raison de la météo ou d'un nombre trop faible d'enfants inscrits.

Pour prévoir la commande des repas, merci de rappeler tout régime spécial.

Pour des raisons de sécurité et de confort, nous vous demandons de fournir à votre enfant, tous les jours, un sac à dos avec :

- Casquette
- Petite bouteille d'eau
- Vêtements de rechange
- Mouchoirs en papier



Gd place du Général de
Gaulle
31780 Castelginest
05.61.37.75.37

SERVICE MUNICIPAL ENFANTS

Centre de Loisirs Municipal de Castelginest

BULLETIN D'INSCRIPTION

Des vacances d'hiver 2018

ÉLÉMENTAIRES

« Les joies du froid »

Rappel important :

durant l'année scolaire 2017/2018
les enfants de l'ALSH sont accueillis
à l'École primaire de Léonard de Vinci
(en face du parc Mauvezin)

Date :

Signature
des parents

Visa du régisseur
municipal

Visa du **Service
Municipal Enfants**

BULLETIN D'INSCRIPTION

ELEMENTAIRES HIVER 2018
Service Municipal Enfants

Nom :

Classe:

Prénom :

Tel:

Vie quotidienne

Allergies

PAI alimentaire

Sans viande

	JC	JC com ext	M	M+R	R+AP	AP	SORTIES
Lu 19							
Ma 20							Atelier Culinaire - Être inscrit en journée complète- 1€ <input type="checkbox"/>
Me 21							
Je 22							
Ve 23							Journée Montagne – Être inscrit en journée complète 9 € <input type="checkbox"/>
Lu 26							
Ma 27							Sortie Patinoire – Être inscrit en journée complète 4 € <input type="checkbox"/>
Me 28							
Je 1er							
Ve 02							Cinéma- Être inscrit en repas après -midi– 3,50€ Présence obligatoire <input type="checkbox"/>
CE Airbus*	JC= Journée complète M= Matin AP= Après-midi R= Repas Com.Ext.= commune extérieure						
CAF*	* sur présentation d'un justificatif						

ALSH	Tranche 1 Quotient familial 0-400	Tranche 2 Quotient familial 401-600	Tranche 3 Quotient familial 601-800	Tranche 4 Quotient familial Supérieur à 800
Demi-journée sans repas	5,06€	5,10€	5,34€	5,39€
Demi-journée avec repas	7,45€	7,53€	7,85€	7,92€
Journée complète castelginestois	9,22€	9,30€	9,71€	9,79€
Journée complète sans repas castelginestois	8,32€	8,40€	8,53€	8,61€
Journée complète extérieur	14,77€	14,91€	15,56€	15,71€
Journée complète sans repas extérieur	12,24€	12,34€	12,87€	12,99€

Pour bénéficier des aides aux vacances accordées par la C.A.F., les familles doivent présenter la carte « vacances-loisirs 2017 » et régler la participation financière qui sera demandée en fonction du montant familial.

Barèmes de réduction de la C.A.F

Types d'accueils	QF inférieur ou égal à 400€	QF de 401 à 600€	QF de 601 à 800€
ALSH	7€ par journée entière	6€ par journée entière	5€ par journée entière